

16 AOUT 2022

COURRIER ARRIVÉ

MAIRIE
de MAÏCHE

PERMIS DE CONSTRUIRE

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 04/05/2022, complétée le 24/06/2022 et le 21/07/2022

N° PC 025 356 22 R0007

Par :	Monsieur SCHMIDT Ludovic
Demeurant à :	11 RUE ANDRÉ TRIBOULET 25450 DAMPRICHARD
Sur un terrain sis à :	12 CHEMIN DE LA RASSE, lot 1 et 2 25120 MAICHE 356 AV 107, 356 AV 108
Nature des Travaux :	Construction d'une maison d'habitation

Surface de 203,75 m²
plancher :Si dossier
modificatif m²Surface de plancher
antérieure :Surface de plancher m²
nouvelle :

Le Maire de MAÏCHE

2022 20 PC

VU la demande de permis de construire présentée le 4 Mai 2022, par Monsieur SCHMIDT Ludovic, affichée en mairie le 9 Mai 2022,

VU l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison d'habitation,
- sur un terrain situé 12 CHEMIN DE LA RASSE, lot 1 et 2, à MAICHE,
- pour une surface de plancher créée de 203,75 m²,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de MAICHE approuvé par délibération municipale du 31 Mars 2022,

VU l'arrêté en date du 27 mai 2020 autorisant le permis d'aménager n° PA 025 356 19 R0004, lotissement « Bois de la Guenotte », dont fait partie le lot n° 1 et n° 2 et son règlement ;

Vu l'arrêté en date du 28 juin 2021 autorisant le différé des travaux de finition du lotissement, la vente des lots et la délivrance des permis de construire,

VU la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP),

VU le site patrimonial remarquable de la commune de MAICHE,

VU l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France en date du 6 Juillet 2022,

VU l'avis de la Communauté de Communes du Pays de Maïche / service assainissement en date du 18 Mai 2022,

VU l'avis de la Communauté de Communes du Pays de Maïche / service eau potable en date du 18 Mai 2022,

VU la cartographie de l'aléa retrait-gonflement des sols argileux dans le département du Doubs réalisée par le Bureau de Recherches géologiques et Minières,

VU l'atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2000, mis à jour fin 2012,

VU les pièces complémentaires déposées en date du 24 Juin 2022 et 21 Juillet 2022,

CONSIDERANT que le projet, objet de la demande est situé dans le lotissement susvisé,

CONSIDERANT que le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation,

Notification le 6 août 22
Affichage le 5 août 2022
Publié sur le site internet le 16 août 2022

SOUS - PREFECTURE

08 AOUT 2022

MONTBELIARD